

COMMUNAUTE
DE PAROISSES
DE SOULTZ-
SOUS-FORETS

Sous le
patronage de
Notre Dame
de la Paix

Dans ce numéro :

- Passage de relais
- Le mois de Marie
- Journée Mondiale des communications sociales
- Fragments d'histoire du couvent du Marienbronn

Mg Ravel



Trait d'Union

n° 224

Mai 2017

Passage de relais

Dix ans déjà, que Mg Grallet est devenu évêque de Strasbourg. A sa devise épiscopale « *Avance au large* » Mg Grallet rajoute confiance, confiance dans notre société, confiance dans la loyauté et la parole des autres.

Pendant dix ans, du 13 mai 2007 au 19 mars 2017, il a été à la fois grand (sa stature est impressionnante) et humble, en se mettant à la hauteur de chacun pour l'écouter. Sa simplicité, je l'ai retrouvée dans sa messe d'action de grâce, le 19 mars 2017 à la cathédrale. Le protocole était respecté sans artifice, les chants connus, les lectures faites par une enfant et une jeune, tous les prêtres étaient à l'unisson pour la consécration. Dans son homélie, Mg Grallet s'est inscrit dans la continuité des évêques, comme Héritier, Acteur, Relayeur. Il est reconnaissant envers « notre Eglise d'Alsace » et remercie ses amis, ses frères et sœurs dans la foi et tous les Alsaciens. Quand à la fin de la célébration, il s'est avancé vers Christian Aldecker, président de l'Union des Eglises Protestantes d'Alsace Lorraine, et l'a pris dans ses bras, j'ai senti que sa fraternité s'enracine dans des relations vraies.

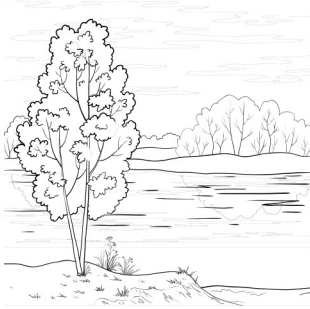
Le dimanche 2 avril, à la cathédrale, Mg Grallet a transmis la crosse de l'évêque à Mg Ravel. Celui-ci est installé officiellement 106^{ème} Evêque de Strasbourg. Dans son homélie, Mg Ravel nous accueille en ces termes :

« *Une salutation à la belle Alsace
jeune encore de son passé
radieuse de ses communautés
forte de sa fidélité à la France
enthousiaste pour ses horizons européens* »

Et il poursuit en saluant Mg Grallet, les autorités politiques, religieuses et tous les fidèles, prêtres, diacres et évêques. Sa devise épiscopale « *Que votre oui soit oui* » se réfère à Matthieu 5,37 : « *Quand vous parlez, dites oui ou non, tout le reste vient du malin* ». Il aime à dire : « *J'arrive avec les mains vides mais chaudes* », en effet



il ne connaît pas l'Alsace mais vient avec confiance à notre rencontre. Dans un poème qu'il a écrit au moment de sa nomination, il dit :



*« Au bord du Rhin puissant
Dieu m'a posé comme un pasteur*

...

*je vins demeurer parmi eux
parce que c'étaient eux
parce que c'était Dieu. »*

Nous souhaitons une belle retraite à Mg Grallet et nous accueillons avec sérénité Mg Ravel, sûrs que ce passage de relais se fera dans la continuité.

Catherine Lecouffe.

Le mois de Marie

Le mois de mai nous invite à ouvrir nos cœurs à Marie d'une façon toute spéciale.

La dédicace d'un mois à une dévotion particulière est une forme de piété populaire relativement récente dont on ne trouve guère l'usage général avant le XVIII^{ème} siècle, sous l'influence des jésuites. Chaque jour du mois de mai, les fidèles méditent une vérité de la vie chrétienne en fonction de laquelle ils s'imposent une pratique particulière, puis font une invocation et chantent un cantique à Marie.

Le mois de mai n'est pas choisi au hasard, les jésuites n'auraient fait que codifier des pratiques antérieures. En effet, avec le printemps, des fleurs ornaient les autels dédiés à Marie, et, dans plusieurs lieux se formulaient des prières journalières en l'honneur de la Vierge Marie. Cet usage fut officiellement approuvé et enrichi d'indulgences par le Saint Siège en 1815.

Vous pouvez encore aujourd'hui, prier le chapelet tous les lundis, à 18h 15, à Schoenenbourg, et les mardis, à 17h 30, à Oberkutzenhausen, pendant le mois de mai.

« Cheminer avec Marie à travers les scènes du Rosaire, c'est comme se mettre à l'école de Marie pour lire le Christ, pour en pénétrer les secrets, pour en comprendre le message. » Jean-Paul II



Journée Mondiale des communications sociales **Dimanche 28 mai 2017**

Dans toutes les paroisses du monde entier, les catholiques sont invités à prier pour les femmes et les hommes, professionnels des médias et de la communication, et à soutenir les actions de communication entreprises dans l'Eglise. La mission est alors d'écouter et de regarder avec espérance la société et de transmettre la Bonne Nouvelle du Seigneur au monde d'aujourd'hui.

La quête impérée de ce jour contribue ainsi au financement du service de communication du diocèse. Merci pour la générosité de tous.



ICI

Les articles prévus qui ne me sont pas parvenus à temps, peut-être aurez-vous l'occasion de les lire dans le prochain Trait d'Union ?

Fragments d'histoire du couvent du MARIENBRONN

Selon Grandidier dans «*Alsatia sacra – nouvelles œuvres inédites - 1889*», ce sont Gottfried et Konrad von Fleckenstein qui auraient fondé en 1182, au-dessus de Lobsann, à proximité de la source du «*Marienbächel*», un prieuré de femmes de l'Ordre de Saint Augustin, conçu pour une prieure et douze nonnes. Mais cette date ne trouve aucune confirmation dans les archives actuellement consultables !

Par contre, d'après un document rédigé en juillet 1237, à Spire, et dont une copie est conservée aux Archives Départementales du Bas-Rhin ce serait l'empereur Friedrich II qui aurait autorisé Heinrich von Fleckenstein à fonder un couvent pour douze sœurs en habits gris près de la chapelle «*Mehrenbrun*». Ce texte précise également que cette chapelle, dédiée à la Vierge, est établie sur un fief de l'empereur accordé à Heinrich von Fleckenstein. Le couvent de Marienbronn s'élève alors à la limite des bans de Lampertsloch, du Kirchspiel de Kutzenhausen et du Kirchspiel de Sulz.



**COMMUNAUTE
DE PAROISSES
DE SOULTZ
SOUS FORETS**

Presbytère Catholique
2, rue des écoles
67250 Soultz-sous-
Forêts
03 88 80 41 55
paroisse.ssf@wanadoo.fr

Permanences :

Jeu de 10h à 12h
Samedi de 10h à 12h

Jean-Marie REICHARDT
Désiré SERUHUNGO
03 88 80 41 55
Simon KNAEBEL
03 88 79 11 85

[www.
paroisse-ssf.com](http://www.paroisse-ssf.com)



Contact Trait d'Union:
catherine.lecouffe
ISSN 2259-0722

LES EGLISES DE NOTRE COMMUNAUTE DE PAROISSES

Le 20 avril 1246, le pape Innocent IV plaçait le couvent sous l'administration du Provincial des Dominicains d'Allemagne. La charte fut établie à Lyon.

Quelques décennies plus tard, un acte daté du 29 août 1315 révèle que Marienbronn a été abandonné par les nonnes contre la volonté des chevaliers Hugo von Fleckenstein et Johann Puller von Hohenburg. Ces derniers décidèrent donc de l'attribuer aux guillemites de Strasbourg, à condition que quatre prêtres de leur Ordre résident en permanence dans le prieuré.

Comme le confirme une charte datée du 31 janvier 1424, les sœurs de Marienbronn s'étaient réfugiées à Wissembourg pour y continuer leurs activités. Le 13 mars 1501, sur intervention de Jakob von Fleckenstein, l'évêque de Spire, Ludwig von Helmsteidt rétablit l'ordre et la discipline dans l'établissement religieux du Marienbronn.

En 1543, avec l'accord de ses frères, Heinrich VIII von Fleckenstein-Dagstuhl introduit officiellement la Réforme luthérienne dans sa seigneurie, et entre 1543 et 1550, elle s'étend à l'ensemble des terres des Fleckenstein. Toute la population va changer de religion. Ainsi, avec le développement de la Réforme, le couvent de Marienbronn disparaît. En 1592, un forestier ou un fermier domanial est installé au Marienbronn.

Lorsque, par un arrêt du Conseil d'Alsace daté du 9 août 1680, la baronnie de Fleckenstein est réunie au royaume de France, le culte catholique est rétabli dans la région et Marienbronn redevient un prieuré. Celui-ci subsistera jusqu'à la Révolution de 1789.

Le 28 octobre 1789, le dernier prieur signa les documents qui selon l'Édit National rendit l'État Français propriétaire des lieux. Le domaine du Marienbronn sera vendu et changera de propriétaire à plusieurs reprises. Son église sera détruite.

En 1959, Monseigneur Jules Billing, président de la Fédération de Charité Caritas Alsace, achète le domaine pour ouvrir un centre de soin qui sera inauguré le 10 octobre de la même année. Mgr Billing a fait reconstruire la chapelle et a souhaité la présence d'une communauté de prière permanente sur le site de Marienbronn. Il a demandé aux Sœurs de la Miséricorde de Saint François de Reinacker d'assurer cette présence spirituelle.

Cette présence a pris fin le 27 février 2012, avec le départ des sœurs Odette et Marie-Dominique.